

# Le référent numérique de l'établissement.

Il a pour mission de :

- **généraliser la culture numérique dans l'établissement et aider** les enseignants à développer des activités pédagogiques et éducatives à valeur ajoutée avec le numérique ;
- se situer en **complément de l'enseignant qui assure l'administration du réseau et de l'ENT** de l'établissement ;
- jouer un rôle de **conseil et d'expertise sur les usages pédagogiques du numérique** auprès du chef d'établissement et de la communauté éducative de l'établissement

Les compétences recherchées : le référent numérique est d'abord un pédagogue. Ses compétences en matière de technologie numérique peuvent se limiter aux connaissances techniques nécessaires à la mise en œuvre d'un enseignement s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication. Sa mission s'appuie sur une bonne connaissance du contexte institutionnel, et sur un bon niveau d'information concernant les bonnes pratiques pédagogiques.

<b>Les missions et les activités du référent numérique</b>	
1.	Assurer dans la durée un rôle de coordination et de conseil pour l'établissement en s'appuyant sur les paliers de « maturité numérique »
a.	Aider et conseiller le chef d'établissement pour l'organisation et la coordination des projets numériques
b.	Assurer, pour les actions portant sur le numérique pédagogique et éducatif, l'interface avec l'écosystème numérique (académie, collectivités, réseaux des référents et coordinateurs TICE)
c.	Sous l'autorité du chef d'établissement, animer la commission « pour le numérique » de l'établissement.
2.	Développer et faciliter l'utilisation pédagogique et éducative du numérique
a.	Veiller à la bonne diffusion auprès de la communauté éducative de l'information sur le numérique pédagogique et éducatif.
b.	Développer la professionnalité des enseignants dans l'usage des instruments et des ressources numériques
c.	Aider au repérage et à la prise en compte des besoins en formation
d.	Accompagner les enseignants dans les usages du numérique au service des apprentissages
e.	Favoriser l'émergence des projets numériques et aider à leur élaboration
f.	Collaborer avec toute la communauté éducative notamment le professeur documentaliste et le CPE pour développer un usage responsable et citoyen du numérique
g.	Aider et accompagner les initiatives en faveur de l'éducation aux médias et à l'information numériques